

BTS Bâtiment

Mis à jour le 28 mars 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Etre âgé de 15 à 29 ans révolus (des dérogations sont possibles, vous pouvez nous contacter)
Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

Futurs apprentis de 15 à 29 ans révolus

Rythme

Alternance

Durée en centre

24 mois

Validation

- BTS Bâtiment
Diplôme de niveau 5 délivré par l'Education nationale

Modalités d'évaluation

Epreuves ponctuelles et contrôles en cours de formation (CCF)

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

Vous avez entre 15 et 29 ans révolus ? Vous souhaitez préparer un diplôme tout en travaillant ?

Objectifs professionnels

Le titulaire du **BTS Bâtiment** est un conducteur de chantier : il assure l'interface entre le chantier, les fournisseurs et la hiérarchie de l'entreprise.

Principales missions :

- Etablir des études techniques et de prix
- Préparer, conduire et gérer le chantier : tâches administratives, techniques, économiques.
- Communiquer avec les fournisseurs, prestataires, clients et les intervenants de la construction

En bureau d'études :

- Participer à l'élaboration du dossier technique destiné à être transmis aux entreprises
- Connaître les différents corps d'état (gros œuvre et second œuvre) et les travaux qu'ils peuvent prendre en charge

Sur le chantier :

- Préparer les travaux en choisissant les modes opératoires les plus efficaces et les plus économiques
- Ouvrir le chantier
- Coordonner les interventions des différents corps d'état
- Vérifier le budget
- Contrôler l'avancement des travaux
- Fermer le chantier
- Veiller à la qualité
- Veiller au respect de la réglementation

Le titulaire du BTS Bâtiment évolue dans les entreprises de construction neuve ou de réhabilitation.

Contenu

- **Enseignements généraux**
Expression Française
Mathématiques / Sciences
Gestion
Économie – Droit
Langue vivante
- **Enseignements professionnels**
Travaux Pratiques-Projet
Préparation Chantier
Laboratoire-Topographie
Physique Appliquée
Étude de Construction
Étude de prix
Résistance des Matériaux

BTS Bâtiment

- Formacode : 22294
- Code NSF : 230
- Code ROME : F1202

Modalités pédagogiques

- Formation en Alternance
- Formation théorique et pratique (plateau technique ou équipement spécifique)
- La formation pratique en entreprise est assurée par le maitre d'apprentissage

Profil des intervenants

Enseignants formateurs du CFA académique

Les plus

Taux de réussite : **83 %**

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Délais et modalités d'accès

Pré-inscription en ligne : <https://cfa-ac-alsace.ymag.cloud/index.php/preinscription>

Financements possibles

Formation 100% prise en charge par l'OPCO (aucun frais à la charge de l'apprenti)

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Chef de chantier
- Conducteur de travaux
- Assistant en architecture

Poursuites d'études :

- Possibilité de préparer un diplôme, titre ou certification de niveau 6 (BAC +3)

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

BTS Bâtiment

- CFA ACADEMIQUE
- 2 rue Adolphe Seyboth
67000 STRASBOURG
- cfa@ac-strasbourg.fr
- 03 88 14 10 10
- www.cfa-academie.fr
- SIRET : 18671553800044